

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01913

Numéro SIREN : 522 645 472

Nom ou dénomination : @rt. Dental

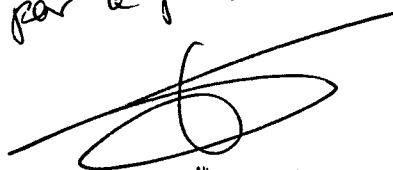
Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2021 sous le numéro de dépôt 30483

SAS @RT DENTAL

**COMPTES ANNUELS CLOS
LE 31/12/2020**

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE

*Certifiés conformes
par le président*


R. ilazeau

Désignation de l'entreprise SAS QRT DENTALNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 69 RUE DES AYRES33000 BORDEAUXNuméro SIRET * 5 2 2 6 4 5 4 7 2 0 0 0 1 3Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

					Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 9			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014	7 500	016	7 500				
	Immobilisations corporelles *		028	433 577	030	321 062	112 515		165 577	
	Immobilisations financières * (1)		040	5 091	042		5 091		6 676	
	Total I (5)		044	446 168	048	328 562	117 606		172 253	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	55 404	052		55 404		48 759	
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	102 753	070		102 753		91 229	
		Autres * (3)	072	27 167	074		27 167		5 539	
Valeurs mobilières de placement		080		082						
Disponibilités		084	196 599	086		196 599		260 865		
Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II		096	381 922	098		381 922		406 392		
Total général (I+II)		110	828 090	112	328 562	499 528		578 645		
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		6 000		6 000		
	Ecart de réévaluation			124						
	Réserve légale			126		600		600		
	Réserves réglementées*			130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131	)	132	307 266	307 231		
	Report à nouveau			134						
	Résultat de l'exercice			136		116 257		157 392		
	Provisions réglementées			140						
	Total I			142		430 122		471 223		
	Provisions pour risques et charges			154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		1 416		21 523		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		17 177		11 673		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	)	172	50 813	74 227		
	Produits constatés d'avance			174						
	Total III			176		69 405		107 422		
	Total général (I + II + III)			180		499 528		578 645		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		3 974		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	103 594		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	209 156		3 959
Matériel de transport	79 806		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 062		
TOTAL	429 618		3 959
Prêts, autres immobilisations financières	6 676		15
TOTAL	6 676		15
TOTAL GENERAL	443 794		3 974

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 500	7 500
Installations générales agencements aménagements constr.			103 594	103 594
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			213 115	213 115
Matériel de transport			79 806	79 806
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 062	37 062
TOTAL			433 577	433 577
Prêts, autres immobilisations financières		1 600	5 091	5 091
TOTAL		1 600	5 091	5 091
TOTAL GENERAL		1 600	446 168	446 168

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 500			7 500
Installations générales agencements aménagements constr.	41 941	11 391		53 331
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	146 475	24 571		171 046
Matériel de transport	55 102	13 837		68 939
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 523	7 222		27 745
TOTAL	264 041	57 021		321 062
TOTAL GENERAL	271 541	57 021		328 562

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	11 391				
Instal.techniques matériel outillage indus.	24 571				
Matériel de transport	13 837				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 222				
TOTAL	57 021				
TOTAL GENERAL	57 021				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Néant

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	100.0000	600			600

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684
Dettes fiscales et sociales	12 058
Total	12 742

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	
- FNP KERMEL AGOA 2020	684
DETTES PROV./CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	3 738
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	1 678
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	
- OPCI	1 723
- TAXE APPRENTISSAGE	1 278
- ADSAMS	324
ETAT CHARGES A PAYER	
- SOLDE TAXE / SALAIRES	3 316
Total	12 742

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	92 309
Total	92 309

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	3
Ouvriers	1
Total	6

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	155 287	
Résultat exceptionnel (hors participation)	3 776	
Résultat comptable (hors participation)	116 256	35 255

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				116 897	116 897
Amortissements					
- dotations de l'exercice				25 313	25 313
Total				25 313	25 313
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				2 288	2 288
- exercice				23 936	23 936
Total				26 224	26 224
Redevances restant à payer					
- entre 1 et 5 ans				97 506	97 506
Total				97 506	97 506
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 193	1 193
Total				1 193	1 193
Montant en charge sur l'exercice				23 936	23 936

Le 07/05/2021
PETIT VIANNEY Directeur général

@RT DENTAL
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 69 rue des Ayres, 33000 BORDEAUX
522 645 472 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 116 256,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	116 256,54 euros
A titre de dividendes	116 000,00 euros
Soit 193,33 euros par action	

Le solde	256,54 euros
----------	--------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 307 522,19 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 116 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 2017 : NEANT

Exercice clos le 2018 : 86 957 euros

86 957 euros, soit 144,92 euros par action

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 86 957 euros

Exercice clos le 2019 : 157 357 euros

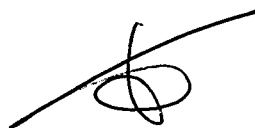
157 357,00 euros soit 262,26 euros par action

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 157 357 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Rémy ILLAREAU



@RT DENTAL
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 69 rue des Ayres, 33000 BORDEAUX
522 645 472 RCS BORDEAUX

PROCURATION

Je soussigné Rémy ILLAREAU,
demeurant Et. 2, Appt. 1011 rue des Allamandiers, 33800 BORDEAUX, Président de la
société @RT DENTAL,

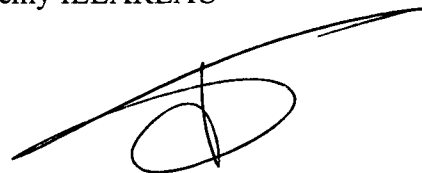
Donne par les présentes pouvoir au CABINET KERMEL SAS 50 Rue Jules Simon 33500
LIBOURNE

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de BORDEAUX tous dépôts,
immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés
concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives,
effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire
domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à BORDEAUX
Le 30 JUIN 2021

Rémy ILLAREAU

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a large, sweeping loop that extends upwards and to the right.